

Mettre en place et piloter le dispositif de gestion des événements indésirables

Informations



Objectifs

- Lever les freins au signalement et faire adhérer les équipes,
- Structurer un circuit de recueil fluide et fiable,
- Analyser efficacement les causes d'un événement indésirable,
- Assurer le suivi des actions correctives et préventives,
- Inscrire la démarche dans une dynamique d'organisation apprenante.



Prérequis

Ne nécessite aucun prérequis



Public

Cette formation est ouverte à tout professionnel du secteur s'intéressant aux EI.



Durée

3 demi-journées



Moyens & méthodes

- Présentations théoriques
- Étude de cas et mise en situation
- Intelligence collective
- Exercices à partir de situations rapportées par les stagiaires



Tarifs

Sur devis

Ressources techniques et pédagogiques : Mise à disposition de supports spécifiques à la formation (support de formation est édité pour le stage, celui-ci comprend toutes les références utilisées lors de la formation).

Accessibilité : Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour étudier ensemble les éventuelles adaptations nécessaires.

Programme de formation

Ce programme, conçu comme une base de réflexion, s'adapte aux profils des participants en prenant en compte leur expérience, le type d'établissement dans lequel ils évoluent, ainsi que leurs objectifs personnels.

Pour cette formation, nous mettons à votre disposition une plateforme d'application (MS Qualité)

Module 1 – Mettre en place un dispositif de déclaration d'EI : enjeux, points de vigilance et bonnes pratiques

- Accompagner les équipes et enlever les freins
- Articuler les différents dispositifs de signalement et traçabilité : Comment déclarer les EI et lesquels ?
- Structurer le circuit de recueil et répartir les responsabilités

Module 2 – Le traitement des EI

- Accompagner les équipes et enlever les freins
- Articuler les différents dispositifs de signalement et traçabilité : Comment déclarer les EI et lesquels ?
- Structurer le circuit de recueil et répartir les responsabilités

Module 3 – Instaurer la démarche dans la durée

- Accompagner les équipes et enlever les freins
- Articuler les différents dispositifs de signalement et traçabilité : Comment déclarer les EI et lesquels ?
- Structurer le circuit de recueil et répartir les responsabilités